



**MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

80^e SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU DEBAT GENERAL DE LA PREMIERE COMMISSION

PAR

**S.E.M. Zénon MUKONGO NGAY,
AMBASSADEUR ET REPRESENTANT PERMANENT**

***NEW YORK – LE 16 OCTOBRE 2025
(A Vérifier à l'Audition)***



Monsieur le Président,

Ma délégation joint sa voix à celles qui m'ont précédé pour vous féliciter ainsi que les autres membres du Bureau pour votre élection et vous rassure de son appui et de sa pleine coopération.

La République Démocratique du Congo s'associe aux déclarations faites par l'Ouganda et la Guinée-Bissau, respectivement au nom du Mouvement des Non-Alignés et du Groupe africain, et souhaite ajouter ce qui suit, à titre national.

Monsieur le Président,

La sécurité internationale et la paix mondiale ont toujours fait l'objet de préoccupation de notre organisation ; cependant, aujourd'hui plus qu'hier, notre monde fait face à des tensions de plus en plus grandissantes et à une rhétorique nucléaire accrue des Etats dotés d'armes nucléaires engagés dans les conflits.

Quatre-vingts ans après la création de l'ONU, beaucoup reste encore à faire pour réaffirmer la confiance de la communauté internationale dans le caractère sacré de la Charte des Nations Unies et de l'aspiration profonde à sa création qui était celle de sauver les générations futures du fléau de la guerre. Il se fait, malheureusement, que les États dotés d'armes nucléaires continuent à élargir et à moderniser leur arsenal nucléaire et les dépenses militaires ne font qu'augmenter.

Face à cette triste réalité, il se dégage une nécessité urgente de prendre des mesures concrètes pour que les Etats continuent à renouveler leur engagement, dans le cadre de la mise en œuvre du Traité sur la Non-Prolifération des Armes nucléaires et de ses trois piliers (TNP), Traité qui reste et demeure la pierre angulaire du régime de désarmement, au profit de la promotion de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

La République Démocratique du Congo pour sa part, continuera à soutenir les efforts multilatéraux dans le cadre du désarmement. Raison pour laquelle nous félicitons l'Ambassadeur Do Hung Viet du Viet Nam pour sa désignation en tant que Président de la Conférence d'examen du TNP de 2026 et nous attendons contribuer de manière constructive pour aboutir à



un résultat concluant qui soutienne la mise en œuvre intégrale de l'article VI du Traité et des directives de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

À cet effet, mon pays réaffirme le caractère central de la Commission du Désarmement, en tant que seul organe spécialisé et délibérant au sein du mécanisme multilatéral de désarmement des Nations Unies, tant dans l'examen des questions spécifiques de désarmement que dans la soumission des recommandations concrètes à l'Assemblée générale.

Il y a donc lieu que les Etats continuent de travailler ensemble pour parvenir à relancer les travaux de la Conférence de Désarmement en vue de l'adoption d'un instrument international juridiquement contraignant visant à réduire sensiblement voire éliminer totalement les armes nucléaires afin d'atteindre l'idéal d'un monde exempt, à jamais, d'armes nucléaires.

Comme nous l'avions dit à la cession passée et c'est le lieu de le répéter aujourd'hui : « Nous n'avons plus de temps à perdre, c'est maintenant et non plus tard, car plus tard serait trop tard. Tout en sachant bien sûr qu'une guerre nucléaire ne peut être menée et ne peut être gagnée.

Dans le même ordre d'idées, ma délégation se félicite du soutien mondial croissant en faveur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), de la tenue de ses trois premières réunions des États parties et appelle tous les Etats à participer à la première Conférence d'examen de TIAN qui aura lieu à New York du 30 novembre au 04 décembre 2025 sous la présidence de l'Afrique du Sud.

La République Démocratique du Congo encourage les Etats non parties au TIAN à le rejoindre en vue d'accélérer le processus de son universalisation.

Monsieur le Président,

L'humanité tout entière est visiblement confrontée à la menace réelle, grandissante et persistante que représente la prolifération des armes de destruction massive notamment les armes biologiques ou à toxines, chimiques, radioactives, balistiques et autres, lesquelles sont de plus en plus à la portée des pays qui, jadis, n'en disposaient pas et ces derniers



tendent d'accéder au rang des puissances militaires et de rivaliser avec les anciennes puissances mondiales.

Pour ce faire, le processus d'universalisation de la Convention sur les armes chimiques et de la Convention sur les armes biologiques doit se poursuivre de manière accélérée afin de permettre à ces deux instruments de produire leurs effets pour préserver nos populations des conséquences néfastes des risques liés à leur utilisation volontaire ou accidentelle.

Monsieur le Président,

L'émergence des nouvelles technologies, l'avènement de l'Intelligence Artificielle dans le domaine militaire et l'utilisation de systèmes d'armes létales autonomes (SALA) sont autant de sources préoccupantes de sécurité internationale en raison de leur nature à double usage.

La République Démocratique du Congo exhorte les Etats membres à ne ménager aucun effort pour agir de manière décisive afin de négocier un instrument juridiquement contraignant pour veiller à ce que le progrès technologique contribue au bien de l'humanité, que l'application de l'IA dans le domaine militaire reste compatible avec le droit international, en particulier le droit international humanitaire. L'homme doit rester au centre de la manœuvre et non la machine.

La République Démocratique du Congo se félicite en outre, de l'aboutissement heureux des travaux du Groupe de Travail à Composition non limitée sur la sécurité et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication 2021-2025 établi par la résolution 75/240 et de l'adoption, par consensus, de son rapport final, y compris les éléments relatifs à la création d'un Mécanisme mondial permanent.

Ma délégation appelle à sa mise en œuvre rapide et à l'affectation de ressources nécessaires afin d'assurer une participation active et égale de tous les États membres et surtout de renforcer les capacités des pays en développement.



Monsieur le Président,

Ma délégation réaffirme son soutien aux normes, règles et principes de comportement responsable pour la réduction des menaces dans l'espace et appelle à la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, pour faire de l'espace extra-atmosphérique un environnement pacifique parce qu'il est un bien commun de l'humanité.

Pour ce qui est des armes classiques, ma délégation continue à être préoccupée par la dissémination vertigineuse et incontrôlée de ce type d'armes et cela constitue non seulement un obstacle majeur pour la paix et la sécurité, mais aussi un frein réel au développement.

Ma délégation est d'avis que la mise en œuvre des dispositions des différents instruments internationaux sur les APLC peut concourir non seulement à apporter des solutions idoines et pérennes face à la menace qui résulte du commerce illicite de ces armes, mais aussi à faire obstacle au phénomène du terrorisme.

Voilà pourquoi la République Démocratique du Congo salue le lancement en 2025 du programme de bourses de formation sur le contrôle des ALPC conformément à la Résolution 77/71. Cependant, étant donné que ce programme vise à renforcer les compétences techniques et pratiques des responsables respectifs des pays en développement dans les domaines liés à la mise en œuvre du Programme d'Action, ma délégation souligne l'importance de promouvoir le multilinguisme pour permettre une participation équitable de tous les Etats.

Pour conclure, **Monsieur le Président**, la République Démocratique du Congo invite tous les Etats membres à faire preuve de volonté et d'attachement au principe de transparence dans le traitement des questions de désarmement et de la sécurité internationale en vue de cheminer ensemble vers l'idéal d'une paix mondiale durable.

Je vous remercie de votre attention.

